OCOM M221.06 – CONSTRUIRE UN ABRI DE TYPE « HOUCHIE »

1. **Rendement** : Construire un abri de type « houchie »

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) des tapis de sol;

      (2) de la ficelle;

      (3) de la supervision; et

      (4) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, les cadets, par groupes de deux, doivent :

   a. choisir un emplacement pour l'abri, qui fournit :

      (1) une couverture;

      (2) un espace suffisant;

      (3) un bon drainage; et

   b. construire un abri de type « houchie », en :

      (1) s'assurant qu'il y a assez d'espace pour deux personnes pour dormir et s'asseoir droit;

      (2) s'assurant que les cordes sont sécuritaires; et

      (3) s'assurant qu'il est à l'épreuve des intempéries.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Il y a plusieurs facteurs à considérer lors du choix d'un emplacement : a. Deux arbres espacés d'environ six pieds, fournissent un espace adéquat pour un abri. b. Une couverture procure une protection contre les intempéries. c. Un emplacement surélevé permet l'écoulement de l'eau. d. Un sol plat procure un espace de lit confortable. e. Un endroit protégé offre une protection contre le vent et les rayons directs du soleil. f. Vérifier pour voir s'il y a des branches ou des arbres morts au-dessus de l'abri réduira les dangers et les risques potentiels.	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 96-97)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	Nota : Les instructeurs doivent avoir choisi au préalable un emplacement préparé pour construire un abri de type « houchie ». Les différents facteurs de l'endroit choisi doivent correspondre à ceux dont on a tenu compte lors du choix de l'emplacement de tente.			
PE2	Expliquer et démontrer la procédure pour : a. construire un abri de type « houchie », y compris : 1. vérifier s'il y a des trous dans le tapis de sol; 2. attacher les deux tapis de sol ensemble; 3. attacher chaque extrémité des tapis de sol aux arbres, en s'assurant qu'ils arrivent à la taille de la personne la plus grande; 4. s'assurer que les tapis de sol sont fixés fermement entre les deux arbres; 5. fixer chaque œillet avec de petits bâtons pour permettre une bonne aération; 6. tirer sur le rebord inférieur pour tendre les tapis de sol, à environ 5 cm au-dessus du sol; b. démonter un abri de type « houchie ».	Démonstration	20 min	C2-004 (p. 96-97) C2-008 (p. 247)
PE3	Expliquer et démontrer l'organisation de l'espace personnel qui comprend la disposition des éléments suivants : a. le matelas gonflable; b. le sac de couchage; c. le sac à dos; et d. les bottes.	Démonstration	5 min	
PE4	Demander aux cadets de construire un abri de type « houchie », en groupes de deux.	Exécution	45 min	C2-004 (p. 96-97) C2-008 (p. 247)

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration :	25 min
d.	Exécution :	45 min
e.	Total :	90 min (EN CAMPAGNE)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** :

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la matière de base ou des renseignements généraux sur la façon de construire un abri de type « houchie ».

   b. La méthode par l'instruction par démonstration a été choisie pour les PE2 et PE3 pour permettre à l'instructeur d'expliquer et démontrer la construction d'un abri de type « houchie ».

   c. La méthode par exécution a été choisie pour le PE4 parce qu'elle donne aux cadets l'occasion de pratiquer la construction d'un abri de type « houchie » sous supervision.

7. **Documents de référence** :

   a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.

   b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. Deux tapis de sol;

   b. De la ficelle ou deux sangles élastiques;

   c. Un couteau;

   d. Des petits bâtons;

   e. Des petites branches ou des piquets;

   f. Un matelas gonflable;

   g. Un sac de couchage;

   h. Un sac à dos; et

   i. Des bottes.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. Un tapis de sol;

   b. De la ficelle ou deux sangles élastiques; et

   c. Des petites branches ou des piquets.

10. **Modalités de contrôle** : Les instructeurs confirmeront la compréhension de la matière par les cadets pendant le PE4 de cette leçon. Bien qu'il n'y ait pas d'évaluation formelle de cet OCOM, chaque cadet est tenu de dormir dans l'abri de type « houchie » qu'il a construit. Les cadets doivent être évalués de façon non officielle pour le choix de leur emplacement et la qualité de la construction de leur abri de type « houchie ».

11. **Remarques** :

   a. Si les tapis de sol ne sont pas disponibles, on peut utiliser un substitut approprié.

   b. Les instructeurs adjoints doivent être présents pour cette leçon, pour aider dans la construction de l'abri de type « houchie » et pour la supervision pendant le PE4.

   c. Les instructeurs peuvent utiliser un abri de type « houchie » préfabriqué pour enseigner cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.